



316^e RÉUNION (RÉGULIÈRE)
LE 27 SEPTEMBRE 2025
ÉCOLE BEAU-PORT, ARICHAUT

PRÉSENCES

MEMBRES ÉLUS :

Racette, Diane - présidente	Rive-Sud
Hinton, Jessica - v-présidente	Truro
Arsenault, Jeff	Halifax
Babin, Denise	Argyle
Charland, Clermont	Victoria-Cap Breton
Clément-Fraser, Francine	Antigonish
Comeau, Michel	Clare
deViller, Clyde	Argyle
Haché, Philippe	Inverness
Howlett, Katherine	Halifax
Lavigne, Hélène*	Annapolis
Samson, Blair	Richmond

ABSENCE MOTIVÉE : Burke-Saulnier, Andrea

Clare

PERSONNEL :

Collette, Michel	directeur général
d'Entremont, Renaud	trésorier
Goud, Audrée-Maude	secrétaire corporative

*virtuel, par le biais du système Zoom.

Samedi 27 septembre 2025

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h 00 la présidente ouvre la réunion régulière du Conseil. Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée et confirme qu'il y a quorum.

La présidente souhaite la bienvenue à Renaud d'Entremont, le nouveau trésorier du Conseil.

2. RECONNAISSANCE CULTURELLEMENT RESPECTUEUSE DU TERRITOIRE MI'KMAW

La présidente fait la lecture de la déclaration de reconnaissance culturellement respectueuse du territoire Mi'kmaw.

Mmes Nicole Samson-Savoury, directrice, et Chantal Samson-Haley, directrice adjointe, souhaitent la bienvenue au Conseil à l'École Beau-Port.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Philippe Haché, appuyé par Francine Clément-Fraser, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Clyde deViller déclare un conflit d'intérêts au point 8.7 à l'ordre du jour.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

5.1. Réunion 315 (régulière), Siège social, La Butte

Clermont Charland, appuyé par Michel Comeau, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 21 juin 2025. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. RÉSOLUTIONS EN BLOC

- 6.1. SUIVI AUX RÉSOLUTIONS 315
- 6.2. CORRESPONDANCE
- 6.3. RAPPORT COMITÉ FINANCES
- 6.4. RAPPORT COMITÉ AUDIT
- 6.5. RAPPORT CA FNCSF
- 6.6. POLITIQUE PROVINCIALE – HYMNE NATIONAL DU CANADA

Résolution 316-01

Denise Babin, appuyée par Jeff Arsenault, propose que le Conseil approuve les résolutions en bloc dans les formes présentées, y compris la réception de l'information fournie dans les rapports et les autres documents inscrits dans les résolutions en bloc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

Le directeur général indique que la rentrée scolaire 2025-2026 s'est bien déroulée au CSAP.

7.1. INSCRIPTIONS NON OFFICIELLES

Les membres reçoivent le tableau des inscriptions non officielles qui démontre une augmentation de 4,2 %; il s'agit de la plus grande augmentation depuis la pandémie. Le tableau des inscriptions officielles, en date du 30 septembre 2025, sera présenté au Conseil à sa réunion du 8 novembre 2025.

7.2. RAPPORT RENTRÉE SCOLAIRE – OPÉRATIONS

Les membres reçoivent le rapport du secteur des opérations. Le rapport mentionne, entre autres, le bilan des grands projets en infrastructure (plus de 50 000 \$), les dossiers du School Insurance Program (SIP), et le transport scolaire dans la province.

7.3. RAPPORT RENTRÉE SCOLAIRE – RESSOURCES HUMAINES

Le directeur général indique que 89 % des postes étaient pourvus en date de la rentrée scolaire cette année, comparativement à 79 % de l'année précédente. Il explique que les postes NSGEU sont difficiles à combler, particulièrement en raison de la pénurie de main-d'œuvre francophone. Il indique qu'il y avait également 13 postes d'enseignants non comblés à la rentrée; cependant, il précise que chaque classe avait un enseignant devant les élèves et que le recrutement continue.

Les membres reçoivent le rapport du secteur des ressources humaines. Le rapport démontre, entre autres, les données de recrutement 2024-2025, les cessations d'emploi / départs 2024-2025 avec les raisons principales pour celles-ci, ainsi que les raisons principales des affichages des postes.

8. AFFAIRES DU CONSEIL

8.1. DATES DES RÉUNIONS RÉGULIÈRES DU CONSEIL | JANVIER-JUIN 2026

La présidente explique qu'à la suite du travail du comité ad-hoc qui étudiait les recommandations de la firme Emond Harnden visant, entre autres, à trouver un meilleur équilibre quant à la tenue des réunions la fin de semaine et durant la semaine, à titre d'essai et pour la première fois, il y a une soirée de semaine dans les dates proposées des réunions régulières du Conseil.

Elle précise que si l'essai ne fonctionne pas, que le Conseil pourra réévaluer à ce temps.

Résolution 316-02

Philippe Haché, appuyé par Denise Babin, propose que le Conseil adopte les dates suivantes pour les rencontres régulières de janvier à juin 2026 du CSAP :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">⊕ Samedi 24 janvier 2026⊕ Samedi 28 février 2026⊕ Jeudi 9 avril 2026 | <ul style="list-style-type: none">⊕ Samedi 9 mai 2026⊕ Samedi 20 juin 2026 |
|--|---|

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8.2. DEMANDE DE TRADUCTION DE LA EDUCATION ACT (2018)

La présidente explique que dans le passé, le CSAP avait accès à une traduction non officielle en français de l'ancienne *Loi sur l'Éducation*; mais que depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur le CSAP*, la *Education Act (2018)* unilingue anglophone fut mis à jour pour inclure des précisions pour le CSAP qui ne sont pas incluent dans la *Loi sur le CSAP*.

Elle indique que l'utilisation de deux langues de textes législatifs crée une difficulté notable dans le travail quotidien du CSAP, surtout du fait que le français est sa langue de travail, tel qu'énoncé dans la *Loi sur le CSAP*. Elle précise qu'il serait d'ordre de demander au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ainsi qu'au ministre des Affaires acadiennes et de la Francophonie de donner accès à une traduction de la *Education Act (2018)* en français.

Résolution 316-03

Hélène Lavigne, appuyée par Jessica Hinton, propose que le Conseil envoie une lettre au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et au ministre des Affaires acadiennes et de la Francophonie demandant de donner accès à une traduction de la *Education Act (2018)* en français.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8.3. DEMANDE LETTRES D'APPUI (FANE)

La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) a sollicité l'appui de ses membres, dont le CSAP, pour envoyer des lettres d'appui à la ministre de la Santé du Canada et à la présidente de l'Agence de la Santé publique du Canada concernant l'injustice envers les enfants acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse en lien avec l'exclusion systémique du programme PACE (programme pour aborder les inégalités en santé chez les enfants).

Résolution 316-04

Clyde deViller, appuyé par Jessica Hinton, propose que le Conseil envoie des lettres d'appui à la ministre de la Santé du Canada et à la présidence de l'Agence de la Santé publique du Canada concernant l'injustice envers les enfants acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse en lien avec l'exclusion systémique du programme PACE.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8.4. RÉSULTATS DE L'AUTOÉVALUATION 2024-2025 DU CONSEIL

Les membres reçoivent les résultats de l'autoévaluation 2024-2025 du Conseil. Il est précisé que le comité d'autoévaluation a désormais un nouveau mandat qui voit à proposer des pistes de solutions en lien avec les résultats.

Résolution 316-05

Denise Babin, appuyée par Francine Clément-Fraser, propose que le Conseil reçoive le rapport des résultats de l'autoévaluation 2024-2025 du Conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8.5. VISITE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DANS UNE ÉCOLE DU CSAP

Le directeur général explique que le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse a demandé de venir visiter une école du CSAP. Il recommande que le Conseil l'invite à l'École Pubnico-Ouest.

Les membres discutent de l'invitation et sont d'accord que l'École Pubnico-Ouest serait une bonne école à lui faire visiter; cependant, considérant que chaque région du CSAP a des défis et besoins différents, les membres précisent que pour visiter le CSAP, il est nécessaire de voyager et visiter chacune des trois régions.

Résolution 316-06

Clyde deViller, appuyé par Jeff Arsenault, propose d'inviter le lieutenant-gouverneur à trois écoles du CSAP, dont une par région, et que ces écoles soient choisies par le directeur général.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8.6. VISITE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION DANS UNE ÉCOLE DU CSAP

Le directeur général indique que le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a demandé de venir passer une journée dans une école du CSAP. Il recommande que le Conseil l'invite à l'École du Grand-Portage. Il précise que, à la suite de la conversation au point 8.5 de l'ordre du jour concernant l'invitation pour le lieutenant-gouverneur, il serait gagnant d'inviter le ministre dans les 2 autres régions du CSAP également.

Les membres discutent de l'invitation et sont d'accord que l'École du Grand-Portage serait une bonne école à lui faire visiter en plus d'une école dans chacune des autres régions. De plus, il est recommandé que le ministre devrait se rendre à chacune des écoles choisies en suivant un des trajets de transport scolaire le plus loin de l'école.

Résolution 316-07

Katherine Howlett, appuyée par Blair Samson, propose d'inviter le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance à venir passer une journée à trois écoles du CSAP, dont une par région, en plus de suivre un des trajets de transport scolaire le plus loin pour chacune des écoles choisies. Les trois écoles seront choisies par le directeur général.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8.7. DEMANDE D'UN MEMBRE – FONDS SUPPLÉMENTAIRES

Clyde deViller se déclare en conflit d'intérêts à ce point à l'ordre du jour. Il quitte la réunion et n'est plus compté dans le quorum.

Les membres examinent la demande de Clyde deViller d'accorder 800 \$ de l'allocation supplémentaire du Conseil en addition à son allocation de développement professionnel afin qu'il puisse se rendre au congrès de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) les 16 au 18 octobre 2025 à Kelowna, C.B. Il serait prêt à débourser la différence à ses frais personnels.

Les membres indiquent que puisque c'est pour du développement professionnel, ils sont prêts à utiliser l'allocation supplémentaire du Conseil afin de couvrir la différence entre l'allocation de développement professionnel du membre et les dépenses approuvées et conformes aux politiques du Conseil.

Résolution 316-08

Jeff Arsenault, appuyé par Blair Samson, propose que le Conseil accepte l'utilisation de l'allocation supplémentaire du Conseil, conformément à la politique 250 « Formation et conférence », pour couvrir la différence entre l'allocation de développement professionnel à Clyde deViller et ses dépenses approuvées et conformes aux politiques, afin qu'il puisse participer au congrès de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) les 16 au 18 octobre 2025 à Kelowna, C.B.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Clyde deViller revient à la réunion et est désormais compté dans le quorum.

9. ENTENTES

9.1. CSAP – CENTRE COMMUNAUTAIRE À EWP

Résolution 316-09

Katherine Howlett, appuyée par Francine Clément-Fraser, propose que le Conseil adopte l'entente 2025-2030 entre le CSAP et la Société d'héritage acadien de Wedgeport.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.2. CSAP – CENTRE DE LA PETITE ENFANCE À ESPB ET EWP

Résolution 316-10

Clyde deViller, appuyé par Blair Samson, propose que le Conseil adopte l'entente 2025-2028 entre le CSAP et le Centre de la Petite enfance – Le jardin des petits.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.3. CSAP – NOTRE JARDIN D'ENFANCE (GRANDIR EN FRANÇAIS) À ESM

Résolution 316-11

Michel Comeau, appuyé par Jessica Hinton, propose que le Conseil adopte l'entente 2025-2026 entre le CSAP et la Société Notre jardin d'Enfance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

10.1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente souligne quelques points de son rapport.

Elle mentionne, entre autres, qu'il serait gagnant d'avoir une stratégie de recrutement pour les élections scolaires. Le directeur général préparera la stratégie.

10.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

10.2.1. Objectif du DG « Unicité du CSAP » 2025-2026

À la réunion régulière du 21 juin 2025, les membres avaient déposé sur table l'adoption de l'objectif du DG « Unicité du CSAP » 2025-2026 afin que le DG la modifie pour inclure le recrutement des élèves répondant aux critères d'admission du CSAP.

Le directeur général présente l'objectif « Unicité du CSAP » 2025-2026 modifié. :

Résolution 316-12

Clyde deViller, appuyé par Michel Comeau, propose que le Conseil adopte l'objectif « Unicité du CSAP » 2025-2026 modifié, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.3. RAPPORT DU TRÉSORIER

Le rapport est déposé.

10.4. RAPPORT COMITÉ DES POLITIQUES

La présidente du comité explique le travail requis pour le dossier du nettoyage des politiques du Conseil. Considérant l'importance d'avoir des politiques à jour et l'ampleur du dossier qui demande l'appui d'un expert, le comité recommande au Conseil d'embaucher un consultant pour effectuer le travail suivant :

- Identifier les politiques du CSAP qui devraient devenir des directives administratives;
- Proposer des clarifications à la nomenclature des regroupements des politiques;
- Identifier s'il manque des politiques au CSAP;
- Revoir le contenu des politiques, proposer des changements, et assurer qu'elles soient conformes avec la méthode Carver.

Un membre souligne ses inquiétudes d'embaucher un consultant pour effectuer le travail du Conseil. La présidente clarifie que le travail du consultant est pour identifier et proposer des changements seulement. Le travail reviendra à la table du Conseil pour délibération et approbation, le cas échéant.

Résolution 316-13

Katherine Howlett, appuyée par Jeff Arsenault, propose d'embaucher un consultant pour effectuer le travail suivant :

1. Identifier les politiques du CSAP qui devraient devenir des directives administratives;
2. Proposer des clarifications à la nomenclature des regroupements des politiques;
3. Identifier s'il manque des politiques au CSAP;
4. Revoir le contenu des politiques, proposer des changements, et assurer qu'elles soient conformes avec la méthode Carver.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

Conformément au Règlement intérieur du Conseil, il y a une période de commentaires du public prévue à l'ordre du jour. La présidente demande au public s'il y a des commentaires. M. Isaac Arsenault fait un commentaire au sujet de la politique linguistique du CSAP qui limite les activités parascolaires en lien avec d'autres langues minoritaires.

11. BUDGET 2025-2026 PROPOSÉ / PLAN D'AFFAIRES 2025-2026

11.1. FEUILLE DE PROFIL

Le trésorier indique que le 8 juillet 2025, la présidente a reçu la lettre de confirmation de financement 2025-2026 du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Le 22 septembre 2025, elle a reçu une seconde lettre du ministre, celle-ci indiquant une allocation de financement supplémentaire pour répondre à l'augmentation des inscriptions dans les classes de M-12 ainsi qu'aux pressions opérationnelles qui en résultent.

11.2. BUDGET PROPOSÉ 2025-2026

Le conseil reçoit la présentation du budget proposé 2025-2026 qui se chiffre à 147 700 000 \$.

Résolution 316-14

Philippe Haché, appuyé par Jeff Arsenault, propose que le Conseil adopte le budget 2025-2026, de l'ordre de 147 700 000 \$, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11.3. RAPPORT DE REDDITION DES COMPTES 2024-2025

Résolution 316-15

Katherine Howlett, appuyée par Clermont Charland, propose que le Conseil reçoive le rapport de reddition des comptes 2024-2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11.4. PLAN D'AFFAIRES 2025-2026

Le directeur général indique que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) est dans le processus de revoir le format du Plan d'affaires pour le CSAP et les Centres d'éducation. Dans l'intérim, le MEDPE a demandé de ne pas soumettre de Plan d'affaires 2025-2026.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Les membres font des commentaires et posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Les écoles et communautés de la Nouvelle-Écosse impactées par la sécheresse;
- Le rôle de l'Intelligence artificielle dans les écoles;
- Le nouveau Code de conduite provincial pour les écoles;
- La directive ministérielle sur les cellulaires dans les écoles.

13. AVIS DE MOTION

La présidente cède la présidence à la vice-présidente pour le point 13 à l'ordre du jour.

Jessica Hinton préside la réunion.

Diane Racette fait un avis de motion pour une réunion future portant sur la nécessité d'offrir une formation pour les présidences et vice-présidences qui inclurait, entre autres, comment présider les rencontres et parler aux médias.

La présidence est reprise par la présidente, la vice-présidente ayant présidé la séance au point 13 à l'ordre du jour.

Diane Racette préside la réunion.

14. COMITÉ À HUIS CLOS

Blair Samson, appuyé par Francine Clément-Fraser, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Blair Samson, appuyé par Denise Babin, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2024-08, 2024-11, 2025-15, 2025-16, 2025-17, et 2025-18, ainsi que sur les cas personnels 2025-11P et 2025-12P, 2025-13P, et 2025-14P.

Elle indique qu'il y a deux recommandations qui nécessitent des motions.

Résolution 316-16

Philippe Haché, appuyé par Francine Clément-Fraser, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas confidentiel 2025-15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 316-17

Blair Samson, appuyé par Michel Comeau, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas personnel 2025-12P.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 8 novembre 2025, à l'École Wedgeport.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 15 h 40, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Denise Babin propose de lever la séance.

Diane Racette, présidente

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative